



Communiqué de presse

Berne, le 19 septembre 2016

Hausse des prix modérée et nouvelles offres attrayantes

Suite à la hausse du prix du sillon de 100 millions de francs décidée par la Confédération pour 2017, la branche des transports publics va augmenter ses prix de 3% en moyenne. Afin de garantir sa compétitivité et de renforcer le trafic de loisirs, la branche a décidé de mettre en œuvre cette hausse de manière différenciée. Après des mois de négociations, le surveillant des prix et la branche se sont mis d'accord sur un paquet de mesures de quelque 50 millions de francs, qui permettront en particulier d'atténuer les effets de la hausse des tarifs de l'AG, plus élevée que la moyenne. Les abonnements généraux verront ainsi leur prix augmenter de 4,2% en moyenne et celui des billets unitaires, de 2,5%. Les titulaires d'AG qui prolongeront leur abonnement sans interruption profiteront en outre d'un rabais unique. Le prix de l'abonnement demi-tarif, de la carte Junior, de Voie 7 ainsi que de la carte 9 heures pour le demi-tarif reste inchangé. Les CFF ne procéderont en outre à aucune hausse de prix pour les trajets à travers le tunnel de base du Saint-Gothard. L'année prochaine, de nouvelles offres attrayantes seront lancées, notamment la carte journalière dégriffée et l'abonnement Évasion.

Le réaménagement de l'offre dans le domaine des transports publics ainsi que l'entretien de l'infrastructure ferroviaire entraînent une hausse des coûts. Début 2017, une augmentation du prix du sillon de l'ordre de 100 millions de francs par an viendra s'y ajouter. La branche des transports publics a donc décidé une hausse moyenne des tarifs de 3% sur l'ensemble de l'assortiment, qui entrera en vigueur au changement d'horaire du 11 décembre 2016. La clientèle contribuera ainsi directement au maintien du niveau élevé des prestations fournies par les transports publics. Après des mois de négociations, le surveillant des prix et la branche se sont mis d'accord sur un paquet de mesures de quelque 50 millions de francs, qui bénéficiera à la clientèle.

La hausse de prix moyenne pour l'AG s'élèvera à 4,2% et celle des billets unitaires, à 2,5%. À compter entre le 1^{er} février 2017 et le 31 janvier 2018, les titulaires d'un AG recevront un rabais maximal de 180 francs s'ils renouvellent leur abonnement sans interruption. Cette mesure permettra de compenser en partie la hausse des tarifs. Le prix de l'abonnement demi-tarif, de la carte Junior, de Voie 7, de l'expédition de bagages ainsi que de la carte 9 heures pour le demi-tarif reste quant à lui inchangé. L'objectif de la branche des transports publics est en effet de renforcer l'attractivité du trafic de loisirs et d'acquérir de nouveaux clients. À compter du 1^{er} février 2017 également, les entreprises de transport accorderont pendant une année à leurs clients un rabais de 50% sur la carte Junior et la carte Enfant accompagné. En plus de la carte Junior (pour les parents), la branche des transports publics proposera en effet une carte Enfant accompagné (pour toutes les autres personnes accompagnantes) dès le mois de décembre 2016. Les personnes accompagnantes ne seront donc plus nécessairement les grands-parents: voisins, tantes et oncles, amis et mamans de jour pourront eux aussi assumer ce rôle. La carte Petits-enfants est intégrée à cette offre. La carte Enfant accompagné permettra aux enfants de voyager pendant une année pour 15 francs au lieu de 30, à condition d'être accompagnés par une personne de plus de 16 ans.

Les CFF ne procéderont en outre à aucune hausse de prix pour les trajets à travers le tunnel de base du Saint-Gothard. Et elle est clairement d'avis que les transports publics suisses doivent rester abordables pour tous, et que les augmentations tarifaires, si elles sont inévitables, doivent rester aussi modérées que possible. C'est pourquoi la branche assume elle-même une partie des coûts supplémentaires résultant de l'augmentation du prix du sillon. En outre, elle s'engage en faveur d'une amélioration constante du rapport prix-prestation, par exemple en créant de nouvelles offres telles que les billets dégriffés.

Une nouvelle offre attrayante pour les pendulaires: l'abonnement modulable.

À partir du changement d'horaire de décembre 2016, une nouvelle offre sera disponible. L'abonnement modulable sera proposé dans toute la Suisse et permettra de voyager de manière flexible en combinant plusieurs parcours et zones. Cet abonnement est destiné aux pendulaires voyageant au-delà des limites de la communauté ou dans des régions sans communautés tarifaires et qui aimeraient donc également pouvoir utiliser les transports publics locaux. Il sera proposé sous forme d'abonnement mensuel ou annuel pour juniors et adultes. Son prix sera fonction du trajet et du nombre de zones traversées. L'abonnement modulable viendra remplacer les abonnements Inter actuels.

L'année prochaine, la branche lancera en outre une carte journalière dégriffée permettant de voyager à un prix avantageux sur l'ensemble du réseau des transports publics, de manière similaire à l'AG. Une autre offre intéressante sera également proposée: l'abonnement Évasion, qui peut être utilisé avec un abonnement demi-tarif pour voyager dans des conditions similaires à celle de l'AG pendant une durée de 20 ou 30 jours. Dans un premier temps, ces deux nouveaux produits vont être testés dans le cadre d'un projet pilote.

Respect de l'accord à l'amiable conclu avec le surveillant des prix en 2014.

En décembre 2016, la branche des transports publics mettra en œuvre les mesures tarifaires décidées, dans le respect de l'accord à l'amiable passé avec le surveillant des prix.

Qu'est-ce que le prix du sillon?

Chaque trajet en train entraîne des coûts pour les gestionnaires de l'infrastructure, qui doivent assurer la maintenance des rails, ainsi que le fonctionnement et l'entretien des aiguilles et des signaux. Les entreprises de chemin de fer versent donc aux gestionnaires de l'infrastructure une contre-prestation pour l'utilisation de leur réseau ferroviaire: le prix du sillon. Le montant de ce dernier est fixé par le Conseil fédéral. À partir du 1^{er} janvier 2017, le prix du sillon va augmenter de 100 millions de francs.

Pour plus de renseignements:

Sylvie Schneuwly, Communication ch-direct | 031 359 23 32

Jeannine Pilloud, présidente ch-direct (Service de presse CFF, 051 220 41 11)

Titres de transport en fonction de la distance.

Tarif normal

- Le prix des billets unitaires en 1^{re} et 2^e classes augmentera de 2,5% en moyenne.

Exemples de prix au tarif normal

Billets aller-retour avec l'abonnement demi-tarif	jusqu'à présent		dès le 11.12.2016	
	1 ^{re} classe	2 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe
Bâle CFF–Zurich HB	58	33	60	34
Zurich HB–Berne	88	50	90	51
Zurich HB–Lugano	112	64	116	66
Zurich HB–Saint Gall	53	30	55	31
Lausanne–Fribourg/Freiburg	44	25	46	26
Berne–Genève	88	50	90	51

Abonnements

Abonnements généraux

Pondérée sur tous les articles, la hausse moyenne des prix pour les abonnements généraux s'élèvera à 4,2%.

AG sur facture annuelle 1 ^{re} classe	jusqu'à présent	dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
AG Adulte	5970	6300	330	5.5
AG Junior étudiants	4430	4520	90	2.0
AG Senior	4635	4840	205	4.4
AG pour voyageurs avec un handicap	3870	4050	180	4.7
AG Familia partenaire	3335	3520	185	5.5
AG Familia enfant	2705	2760	55	2.0
AG Familia jeune	2735	2790	55	2.0
AG Duo partenaire	4115	4340	225	5.5
AG Enfant	2705	2760	55	2.0

AG sur facture annuelle 2° classe	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
AG Adulte	3655	3860	205	5.6
AG Junior étudiants	2600	2650	50	1.9
AG Senior	2760	2880	120	4.3
AG pour voyageurs avec un handicap	2370	2480	110	4.6
AG Familia partenaire	2060	2180	120	5.8
AG Familia enfant	665	680	15	2.3
AG Familia jeune	905	925	20	2.2
AG Duo partenaire	2560	2700	140	5.5
AG Enfant	1615	1645	30	1.9
AG chien	780	805	25	3.2

AG sur facture mensuelle 1° classe	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
AG Adulte	525	545	20	3.8
AG Junior étudiants	395	405	10	2.5
AG Senior	415	430	15	3.6
AG pour voyageurs avec un handicap	345	355	10	2.9
AG Familia partenaire	300	310	10	3.3
AG Familia enfant	250	250	-	0
AG Familia jeune	250	255	5	2.0
AG Duo partenaire	370	380	10	2.7
AG Enfant	250	250	-	0

AG sur facture mensuelle 2° classe	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
AG Adulte	330	340	10	3.0
AG Junior étudiants	240	245	5	2.1
AG Senior	250	260	10	4.0
AG pour voyageurs avec un handicap	220	225	5	2.3
AG Familia partenaire	195	200	5	2.6
AG Familia enfant	75	75	-	0
AG Familia jeune	95	95	-	0
AG Duo partenaire	235	245	10	4.3
AG Enfant	155	160	5	3.2

Cartes journalières

Cartes journalières

Le prix des cartes journalières augmentera de 3,6% en moyenne.

Carte journalière 1 ^{re} classe	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
Carte journalière pour le demi-tarif	124	127	3	2.4
Carte 9 heures pour le demi-tarif	96	96	-	0
Cartes journalières en multipack pour le demi-tarif	620	635	15	2.4
Cartes 9 heures en multipack pour le demi-tarif	480	480	-	0
Carte journalière enfant	32	32	-	0

Carte journalière 2 ^e classe	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
Carte journalière pour le demi-tarif	73	75	2	2.7
Carte 9 heures pour le demi-tarif	58	58	-	0
Cartes journalières en multipack pour le demi-tarif	365	375	10	2.7
Cartes 9 heures en multipack pour le demi-tarif	290	290	-	0
Carte journalière enfant	16	16	-	0
Carte journalière chien	35	35	-	0

Surclassement	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
Surclassement journalier	51	52	1	2.0
Surclassement journalier en multipack	255	260	5	2.0
Surclassement dès 9 heures	38	38	-	0
Surclassement dès 9 heures en multipack	190	190	-	0

Carte mensuelle pour le demi-tarif	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
Carte mensuelle pour le demi-tarif, 1 ^{re} classe	670	690	20	3.0
Carte mensuelle pour le demi-tarif, 2 ^e classe	410	420	10	2.4

Surclassement mensuel pour l'AG (1-11 mois)	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
Surclassement mensuel au tarif normal	215	225	10	4.7

Surclassement mensuel tarif réduit	160	165	5	3.1
------------------------------------	-----	------------	---	-----

Carte journalière Commune

	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
Carte journalière Commune	13 300	14 000	700	5.3

Demi-tarif

Pas de hausse de prix.

Autres modifications de prix

Transport de vélos

Des hausses de prix sont également prévues dans le chargement des vélos par les voyageurs. À noter que les prix des billets pour vélo n'avaient pas augmenté depuis 2010.

Assortiment	jusqu'à présent	Dès le 11.12.2016	Hausse en CHF	Hausse en %
Carte journalière pour vélo au tarif réduit	12	13	1	8.3
Carte journalière pour vélo au tarif normal	18	20	2	11.1
Carte journalière pour vélo en multipack	72	78	6	8.3
Passeport vélo	220	240	20	9.1

Exemple 1: client-type avec un abonnement demi-tarif et des habitudes de voyage «moyennes»

1 adulte avec un abonnement demi-tarif au tarif préférentiel (pas de premier achat)

6 trajets par an, aller-retour, en 2^e classe (p. ex. Bienne–Lausanne)

	Prix actuel	Nouveau prix	Hausse en CHF	Hausse en %
Demi-tarif (tarif préférentiel)	165	165	-	-
Billets 2 ^e classe	210 (6x35)	216 (6x36)	6	2.9 *
Total par an	375	381	6	1.6

Exemple 2: famille-type avec des habitudes de voyage «loisirs»

2 adultes avec un abonnement demi-tarif (premier achat)

6 trajets loisirs par personne par an, aller-retour, 2^e classe (p. ex. Zurich–Berne)

1 enfant avec carte Junior

	Prix actuel	Nouveau prix	Hausse en CHF	Hausse en %
Abonnement demi-tarif (premier achat)	370 (2x185)	370 (2x185)	-	-
Billets 2 ^e classe	600 (12x50)	612 (12x51)	12	2.0 *
Carte Junior	30	30	-	-
Total	1000	1012	12	1.2

*Écarts par rapport à la moyenne de 2,9% dus aux arrondis